ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Commission de l'aménagement du territoire

Rapport

Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé nº 216, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau

(Texte adopté sans amendement)

Procès-verbal du 3 juin 2021

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n ° 2602-20210604

2021

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU JEUDI 3 JUIN 2021 3
REMARQUES PRÉLIMINAIRES 4
AUDITION 4
ÉTUDE DÉTAILLÉE 4
REMARQUES FINALES 5

Séance du jeudi 3 juin 2021

Mandat : Audition des intéressés et étude détaillée du projet de loi d'intérêt privé n° 216, Loi modifiant la Loi concernant l'établissement d'un régime fiscal particulier pour la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau (Ordre de l'Assemblée le 21 octobre 2020)

Membres présents :

Mme Boutin (Jean-Talon), vice-présidente

M. Girard (Lac-Saint-Jean)
Mme Laforest (Chicoutimi), Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
Mme Nichols (Vaudreuil), porte-parole de l'opposition officielle en matière d'affaires municipales et en matière d'habitation
M. Ouellet (René-Lévesque), député ayant présenté le projet de loi

Autre députée :

Mme Jeannotte (Labelle)

Intéressée :

Corporation de gestion du port de Baie-Comeau :
Mme Karine Otis, directrice générale
Mme Jeanie Caron, trésorière

La Commission se réunit à la salle Marie-Claire-Kirkland de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 15, Mme Boutin (Jean-Talon) déclare la séance ouverte.

Mme la secrétaire informe la Commission du remplacement.

Mme la présidente indique que, jusqu'au 11 juin 2021, tous les votes se feront par appel nominal, conformément à la motion entérinée par l'Assemblée le 25 mai 2021.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M. Ouellet (René-Lévesque), M^me^ Laforest (Chicoutimi) et M^me^ Nichols (Vaudreuil) font des remarques préliminaires.

AUDITION

La Commission entend la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau.

ÉTUDE DÉTAILLÉE

Article 1 : Un débat s'engage.

À 11 h 37, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

Le débat se poursuit.

Il est convenu de permettre à M^mes^ Caron et Otis de prendre la parole.

Après débat, l'article est mis aux voix. M^me^ la secrétaire procède à l'appel nominal.

Pour : M. Benjamin (Viau), M. Bussière (Gatineau), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Jacques (Mégantic), M. Kelley (Jacques-Cartier), M^me^ Laforest (Chicoutimi), M^me^ Nichols (Vaudreuil), M. Ouellet (René-Lévesque), M. Provençal (Beauce-Nord), M. Tanguay (LaFontaine), M^me^ Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) et M. Tremblay (Dubuc) - 12.

Contre : Aucun.

Abstention : M^me^ Boutin (Jean-Talon) - 1.

L'article 1 est adopté.

Articles 2 à 4 : Les articles 2 à 4 sont adoptés (votes identiques au vote sur l'article 1).

Préambule : Le préambule est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

Titre du projet de loi : Le titre du projet de loi est adopté (vote identique au vote sur l'article 1).

M[me] Boutin (Jean-Talon) propose :

> QUE la Commission procède à l'ajustement des références contenues dans les articles du projet de loi afin de tenir compte de la mise à jour continue du Recueil des lois et des règlements du Québec effectuée en vertu de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (chapitre R- 2.2.0.0.2).

La motion est adoptée (vote identique au vote sur l'article 1).

REMARQUES FINALES

M[me] Nichols (Vaudreuil), M[me] Laforest (Chicoutimi) et M. Ouellet (René-Lévesque) font des remarques finales.

À 11 h 51, M[me] la présidente lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, suspend ses travaux quelques instants avant d'entreprendre un autre mandat.

La secrétaire par intérim de la Commission,

Original signé par

_____

Mériem Lahouiou

La vice-présidente de la Commission,

Original signé par

_____

Joëlle Boutin

ML/ag

Québec, le 3 juin 2021